

**Présentation
générale**

Cette synthèse présente les résultats des coûts de production sur les Hauts-de-France de l'échantillon de 72 exploitations en 2022.



**Élevages bovins lait
dans les Hauts-de-France**

Coûts de production des exploitations laitières en 2022



Figure 1

Répartition des exploitations de l'échantillon



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artiqueo

Les suivis menés dans le cadre d'Inosys Réseaux d'Élevage et des groupes lait ont permis de collecter les données de 72 élevages laitiers des Hauts-de-France. L'analyse des coûts de production permet aux exploitants de se situer, d'orienter l'atelier pour optimiser les charges et les produits afin de stabiliser le revenu face aux fluctuations de prix du lait. L'analyse a été portée sur l'année 2022. Afin de comprendre au mieux ces données, un rappel des définitions majeures se trouve au dos de la plaquette.

L'ÉCHANTILLON

L'échantillon est composé de 55 exploitations conventionnelles et 17 en agriculture biologique, réparties sur les 5 départements des Hauts-de-France. Parmi les 55 éleveurs conventionnels, 51 % sont des polyculteurs-éleveurs et les 49 % restants sont des éleveurs spécialisés. Ils peuvent donc être classés dans 3 catégories : agriculture biologique, éleveurs spécialisés et polyculteurs.

LES DONNÉES STRUCTURELLES PAR SYSTÈME

Les polyculteurs exploitent la plus grande SAU avec 176 ha et en consacrent 44 % à la SFP alors que les éleveurs spécialisés sont à 80 % et les bios à plus de 95 % de SFP/SAU. Les bios valorisent plus de surfaces en herbe (94 % de la SAU).

Les systèmes fourragers ont souffert de la sécheresse et particulièrement les prairies. Les stocks 2021 ont permis de contrebalancer les pertes de rendement. Cependant, les bios étant tributaires du pâturage, l'impact sur le bilan fourrager est plus fort.

Côté travail, la main-d'œuvre est plus importante chez les polyculteurs qui dégagent une productivité par UMO plus forte (435 563 L/UMO), ce qui impacte leur prix de revient. Il faut toutefois rappeler qu'une bonne productivité ne reflète pas forcément la charge de travail, la pénibilité physique et l'équilibre de vie de l'exploitation.

Des écarts de charges et produits importants intra et inter systèmes

Des écarts importants autant sur les charges que sur les produits peuvent être observés entre les exploitations bios et conventionnelles (figure 2). Le produit est plus élevé de seulement 35 €/1000 L chez les bios. En effet, le marché laitier bio était saturé avec un prix du lait équivalent au conventionnel. L'écart s'explique donc par les produits viande et les aides. Les charges sont aussi plus élevées de 213 €/1000 L. Cet écart se justifie par les postes « travail » (65 %), « mécanisation » (24 %) ainsi que « bâtiments » (16 %). Durant cette campagne, les éleveurs spécialisés et les polyculteurs parviennent à se rémunérer à hauteur de 3,28 SMIC/UMO. En revanche, les éleveurs bio atteignent 1,86 SMIC/UMO.

Tableau 1

Description de l'échantillon

(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts-de-France)

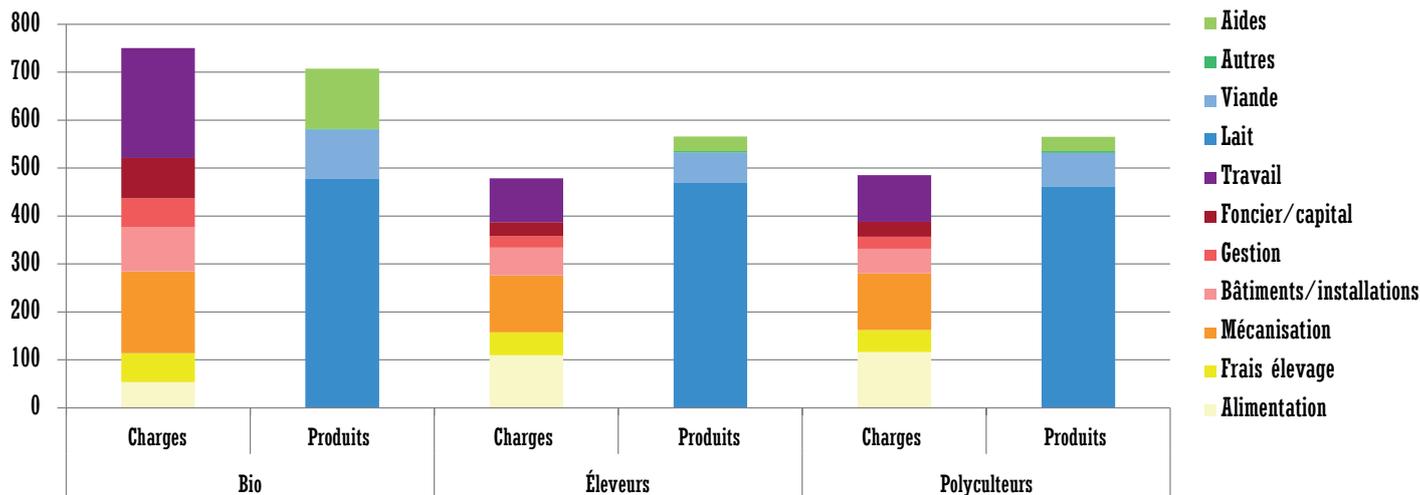
CATÉGORIES	ÉLEVEURS	POLYCUSLTEURS	BIO
Effectif	18	37	17
Surface Agricole Utile (SAU) (ha)	106	176	85
SFP totale (ha)	85	78	81
dont Cultures Fourragères (ha)	22	37	1
dont Herbe (ha)	63	41	79
% SH/SFP	74	52	97,5
Lait livré (L)	758 218	907 693	287 889
Unité de Main-d'Œuvre (UMO) totale	2,4	3,1	1,8
UMO salariée	0,6	0,9	0,1
Productivité main-d'œuvre (L/UMO)	409 240	435 563	196 882
Prix de revient (€/1000 L)	444	439	527



Figure 2

Les charges et produits selon le type de système (campagne 2022)

(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts-de-France)



« 164 € /1000 l de charges entre les extrêmes pour les conventionnels ! »

Zoom sur les écarts de postes entre exploitations conventionnelles

Les écarts les plus importants se situent sur la mécanisation, le travail et les approvisionnements des surfaces (figure 3). Pour le poste approvisionnements des surfaces, les écarts proviennent de la période d'achats des engrais. En effet, les cours ont fortement augmenté à partir du mois d'avril. Avec des cours plus élevés, la finition des réformes accentue le produit viande.

Nous observons un écart de 164 €/1000 L entre les tiers inférieurs et supérieurs sur les 55 exploitations conventionnelles. Les écarts significatifs correspondent, logiquement, aux postes les plus importants.

Le travail

Le tiers supérieur à 471 000 L/UMO lait/an présente une productivité de la main-d'œuvre supérieure de 122 000 L de lait/UMO par rapport au tiers inférieur (figure 3). Elle est permise par une meilleure productivité des vaches laitières (+800 L/VL) et une taille d'étable plus importante. Cependant, l'accroissement de la productivité du travail ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

La mécanisation

Le coût moyen de mécanisation est de 118 €/1000 L (figure 4). La plus grosse part revient aux amortissements avec 46 %. Ils sont à relativiser car des effets fiscaux peuvent entraîner leur surévaluation et ne représentent pas forcément la valeur réelle du matériel. Les travaux par tiers (28 %), l'entretien du matériel (17 %) et le carburant (21 %) sont en augmentation liée à l'inflation.

L'alimentation achetée

L'achat de concentrés et minéraux est le plus gros poste avec 87 % de l'alimentation achetée (figure 3). La récolte fourragère 2021 ayant été bonne, la part de fourrages achetés en 2022 (13 %) est plus faible. En bio, la part de fourrage acheté monte à 35 % de l'alimentation achetée en raison d'un déficit de pousse de l'herbe.

Situer le coût de production de son élevage

La méthode des coûts de production permet un diagnostic économique précis grâce à une analyse du revenu en tenant compte de l'ensemble des produits et des charges y compris de la main-d'œuvre. Complété des résultats techniques, le coût de production donne une approche globale de l'élevage indispensable pour identifier ses points forts et ses marges de progrès. Et vous où vous situez-vous ? (tableau 2).

Figure 3

Écart sur les charges et les produits sur les exploitations conventionnelles (€/1000 L)

(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts-de-France)

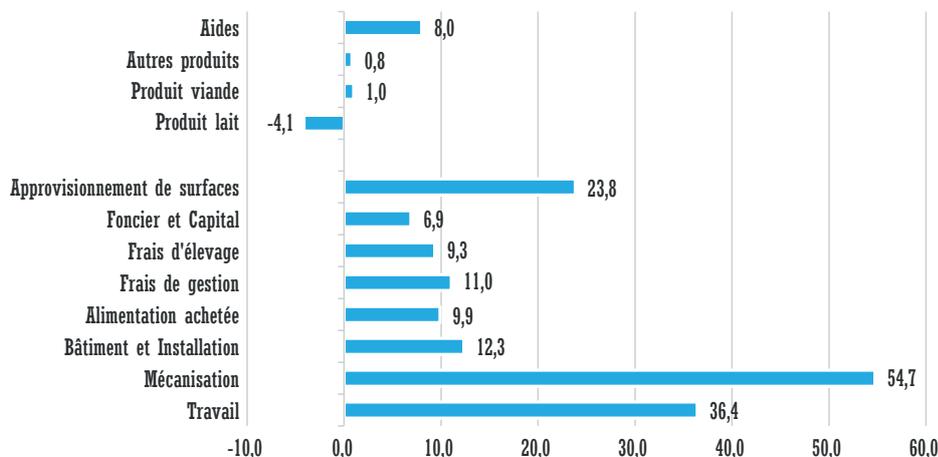


Figure 4

Répartition des charges de mécanisation (€/1000 L)

(Source : Inosys Réseaux d'élevage Hauts-de-France)

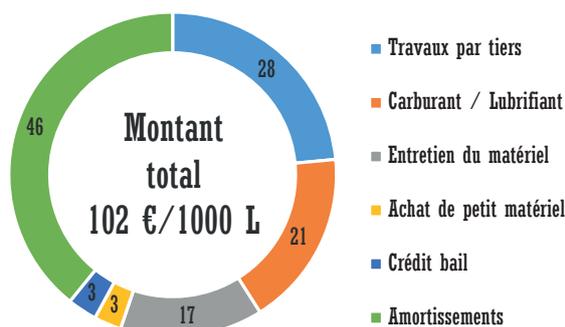


Tableau 2

Détails des coûts de production et produits par typologie

	ÉLEVEURS	POLYCOLTEURS	BIO	Mes chiffres
Coût de production	538	542	754	
Travail	91	97	229	
Mécanisation	119	118	170	
Bâtiment et Installation	58	51	92	
Alimentation achetée	143	140	46	
Frais de gestion	24	25	60	
Frais d'élevage	48	46	61	
Foncier et Capital	29	31	84	
Approvisionnement de surfaces	26	33	11	
Produit lait	470	462	477	
Produit viande	62	70	103	
Autres produits	3	4	3	
Aides	31	29	125	

RAPPEL DES DÉFINITIONS

Le coût de production par l'approche comptable (figure 5) se définit comme l'ensemble des charges nécessaires pour produire le lait. Il s'exprime en €/1000 litres de lait brut commercialisé. Les amortissements ainsi que la rémunération des capitaux propres sont pris en compte. Le prix de revient du lait est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour couvrir l'ensemble du coût de production et rémunérer la main-d'œuvre exploitante à 2 SMIC/UMO compte tenu des produits viande de l'atelier lait, des autres produits ainsi que des aides.

Pour le coût de fonctionnement (figure 6), le principe reste le même que celui du coût de production. En revanche, dans cette approche trésorerie, les amortissements sont remplacés par le capital d'emprunt remboursé qui correspond aux annuités des emprunts à long et moyen termes (ELMT). La rémunération des capitaux propres et celles des terres en propriété ne sont pas prises en compte. Le besoin en trésorerie est la somme nécessaire pour couvrir la rémunération et les charges sociales des exploitants ainsi que l'autofinancement de l'exploitation. Le prix de fonctionnement est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour assurer le fonctionnement de l'atelier en trésorerie. Il est généralement inférieur au prix de revient car les annuités sont souvent inférieures aux amortissements (sauf pour les JA) et souvent plus proches de la réalité, la défiscalisation par les amortissements n'entrant pas en jeu.

Figure 5

Exemple d'un graphique des charges et produits du coût de production avec l'approche comptable

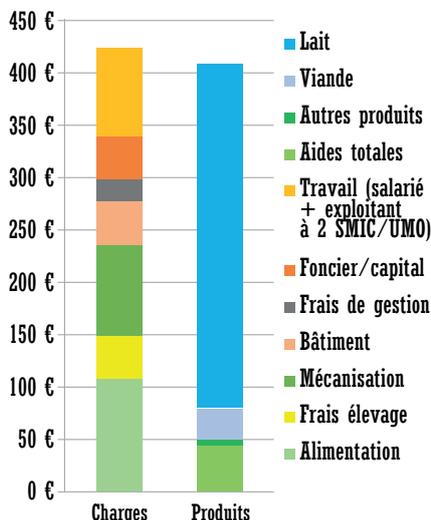
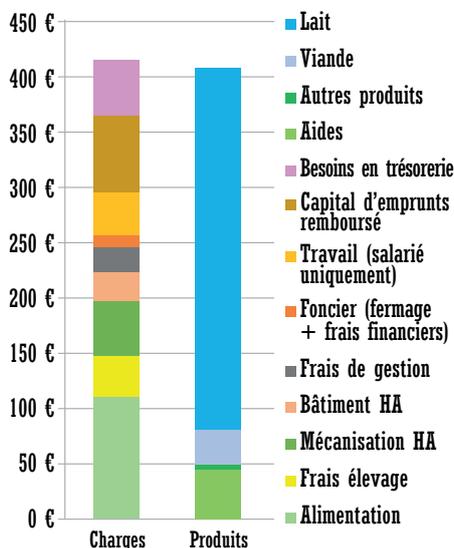


Figure 6

Exemple d'un graphique des charges et produits du coût de fonctionnement avec l'approche trésorerie



POUR ALLER PLUS LOIN

LE COÛT DE PRODUCTION

C'est un outil de pilotage essentiel pour les exploitations. Il s'avère d'autant plus utile de le regarder avant un investissement important, une évolution conséquente de la main-d'œuvre, ... L'optimisation de l'atelier laitier peut se réaliser à l'aide de nombreux leviers, certains agissant plus à court terme que d'autres (l'alimentation notamment).

Il est également possible de calculer le coût de production de son exploitation lors de formations dispensées par les conseillers de la Chambre d'agriculture :

- Héloïse BERAT
Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais
06 84 57 93 23
- Anthony CHEMIN
Chambre d'agriculture de la Somme
06 20 03 76 53
- Gaëtan LEBORGNE
Chambre d'agriculture de l'Aisne
06 18 51 01 54
- François FOULON -
Chambre d'agriculture de l'Oise
06 82 69 74 03
- Gwendoline ELLUIN
Institut de l'Élevage
06 58 50 31 35

Fiche réalisée par :

Anthony Chemin (Chambre d'agriculture de la Somme) - Gaëtan Leborgne (Chambre d'Agriculture de l'Aisne) - François Foulon (Chambre d'Agriculture de l'Oise) - Héloïse Berat (Chambre d'Agriculture du Nord - Pas-de-Calais) - Gwendoline Elluin (Idele)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Achevé d'imprimer en novembre 2024 - Réf. : 00 24 601 074

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Florence Benoit (Idele) - Crédit photos : Gwendoline Elluin (idele), Michel Blossier (PMAZH)

Pour en savoir plus : <https://inosys-reseaux-elevage.fr>



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE